Communiqué de presse

Corbas, le 26 juin 2025

Kumulus Vape publie son premier bilan carbone et entend jouer un rôle moteur pour la filière

Kumulus Vape (ISIN : FR0013419876 - Mnémonique : ALVAP), e-commerçant spécialisé dans la vente de cigarettes électroniques et de produits connexes (matériel, e-liquide et accessoires), regroupés sous le terme « *vape* », dévoile aujourd'hui son premier bilan carbone complet, réalisé selon la méthode Bilan Carbone® de l'ADEME. Soutenu par Bpifrance et accompagné par OID Consultants, cet exercice marque une étape essentielle de sa démarche active vers une transition bas-carbone crédible et transparente.

Un bilan transparent pour identifier les leviers de réduction

Pour l'année 2023, l'activité de Kumulus Vape a généré l'émission de **3 700 tonnes équivalent CO_2**, soit l'équivalent des émissions annuelles moyennes de 402 citoyens français. Ce chiffre constitue une photographie initiale précise et exhaustive de l'ensemble des scopes d'émissions (1, 2 et 3) : directes et indirectes liées à l'énergie, mais aussi celles générées par toute la chaîne de valeur, de la production jusqu'à la fin de vie des produits.

La répartition détaillée des émissions a permis à Kumulus Vape d'identifier clairement ses principaux leviers d'action : **les achats de produits** représentent 37 % du total, principalement liés aux composants des cigarettes électroniques et des e-liquides, suivis par **le fret international** à hauteur de 36 %, notamment en raison des importations depuis l'Asie. **La gestion de la fin de vie des produits commercialisés** représente quant à elle 11 % des émissions, mettant en avant l'importance de développer davantage l'économie circulaire.

Ce diagnostic précis a été rendu possible par un important travail préalable de collecte et d'analyse des données, mobilisant les équipes internes. Kumulus Vape a particulièrement veillé à collaborer étroitement avec ses fournisseurs clés afin de minimiser l'usage des approximations monétaires, privilégiant des données mesurées en masse réelle (kg), particulièrement sur les postes d'émissions majeurs que sont les e-liquides et les cigarettes électroniques. Cette démarche rigoureuse a permis d'atteindre un **très faible taux d'incertitude global de seulement 11 %**, témoignant ainsi de la fiabilité et du sérieux de cette première évaluation réalisée selon les standards de la méthode bilan carbone.

Kumulus Vape maîtrise pleinement son système d'information et prévoit dès à présent de poursuivre les efforts engagés en fiabilisant davantage ses données et en automatisant certains calculs, notamment par une meilleure caractérisation de ses produits en base de données selon leur type de matière et leur poids, afin d'ancrer durablement cette démarche rigoureuse dans ses pratiques.

En l'absence de référentiel sur son marché, Kumulus Vape ne souhaite pas comparer ses résultats à ceux d'autres entreprises. **Son unique boussole sera sa propre progression**, mesurée avec transparence.

Des actions concrètes, mesurables et déjà engagées

Ce bilan carbone s'inscrit dans une **stratégie RSE ambitieuse menée depuis plusieurs années**. En 2024, Kumulus Vape a ainsi reçu la note extra-financière ESG globale de 66/100 par **Ethifinance**, nettement supérieure à la moyenne sectorielle (48/100), plaçant l'entreprise parmi les plus responsables du secteur du e-commerce français. Une nouvelle campagne de notation est d'ailleurs prévue à la rentrée prochaine.

Consciente depuis plusieurs années de l'importance d'agir directement sur ses émissions directes et indirectes liées à l'énergie (scopes 1 et 2), Kumulus Vape a déjà lancé plusieurs initiatives concrètes, telles qu'un programme concret de **réduction des suremballages**, l'**optimisation de ses consommations énergétiques**, ou encore le **choix prioritaire de prestataires engagés dans une démarche environnementale** exigeante. Aujourd'hui, l'entreprise mesure clairement la nécessité d'étendre cette démarche à l'ensemble de sa chaîne de valeur, en particulier sur les volets amont et aval (scope 3), et d'embarquer activement l'ensemble de ses parties prenantes dans cette dynamique. L'accent étant mis sur la réduction directe des émissions, Kumulus envisagera des actions de compensation dans un deuxième temps.

Si la réduction des émissions de gaz à effet de serre reste une priorité, Kumulus Vape considère également que l'impact carbone n'est qu'un des indicateurs de sa démarche responsable globale. L'entreprise veille ainsi à mettre en place des actions certes parfois moins significatives en termes d'émissions évitées, mais qui apportent une réelle valeur ajoutée sur le plan social et environnemental : soutien à l'économie locale, encouragement à l'insertion professionnelle ou préservation de la biodiversité. Cette volonté se traduit par exemple par son soutien actif à des initiatives telles que le **parrainage de ruches** (association Abeilles Environnement), le **recyclage des plastiques** (Cœurs de Bouchons) ou la **lutte contre la pollution liée aux mégots** (Tchao Mégots).

Une trajectoire claire et ambitieuse vers la réduction effective de ses émissions

En s'appuyant sur les résultats précis de ce premier bilan carbone, Kumulus Vape définit aujourd'hui une trajectoire volontaire, structurée et transparente de réduction progressive de ses émissions de gaz à effet de serre. L'**entreprise s'est fixé un objectif clair : réduire d'au moins 15 % ses émissions d'ici à 2030, par rapport au niveau de référence de 2020**. Cet engagement s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale et européenne et vient donner un cap mesurable aux actions déjà engagées.

Parmi ces leviers, Kumulus Vape a d'ores et déjà entamé un travail en profondeur sur **l'optimisation de son fret**, en particulier sur la réduction du recours au transport aérien au profit de modes plus sobres en carbone. Cette dynamique, amorcée dès 2024, commence à produire des effets concrets sur certains flux logistiques et se poursuivra par une révision progressive des schémas d'approvisionnement ainsi qu'une attention renforcée portée aux choix de transporteurs et aux modalités d'importation.

En parallèle, l'entreprise renforcera ses exigences vis-à-vis de ses fournisseurs, en affinant **la traçabilité des produits et en poursuivant les efforts de sensibilisation** autour de l'intégration de matériaux durables ou recyclés. Ce travail s'appuiera sur un système d'information déjà robuste, permettant une collecte fiable des données clés, et qui sera encore optimisé dans les années à venir pour automatiser certains calculs et améliorer la connaissance précise des produits et de leurs composants, notamment via une meilleure caractérisation des matériaux et des poids dans les bases de données.

Il s'agira d'une première étape concrète vers un dialogue renforcé avec les fournisseurs et un sourcing plus durable, concerté et traçable à moyen terme.

Ces engagements seront suivis dans le temps, documentés et communiqués de manière régulière, avec des indicateurs accessibles et des étapes lisibles, garantissant une transparence totale et un pilotage exigeant de la trajectoire carbone.

Rémi Baert, dirigeant fondateur de Kumulus Vape, affirme :
« *Être le premier distributeur des produits du vapotage à réaliser un bilan carbone détaillé nous engage fortement. Ce n'est pas un aboutissement, mais le début d'un long chemin vers la réduction effective et vérifiable de nos émissions. Loin du* greenwashing*, nous prenons aujourd'hui des engagements concrets, mesurables et publics, en cohérence avec les exigences de la transition écologique nécessaire.* »

Par cette démarche pionnière, Kumulus Vape entend jouer pleinement son rôle de moteur et de vigie au sein du secteur, en espérant inspirer durablement l'ensemble de la filière à agir avec la même transparence, la même exigence et le même sens des responsabilités.

Prochain rendez-vous :

Chiffre d'affaires du premier semestre 2025

17 juillet 2025 après Bourse

Communiqué de presse

Corbas, le 26 juin 2025

À propos de Kumulus Vape

Depuis sa création en 2012, Kumulus Vape s'est hissée parmi les principaux acteurs français de la cigarette électronique, portée par une mission claire : offrir une alternative fiable, accessible et responsable au tabac fumé, afin d'en atténuer les effets sanitaires et environnementaux. Cette ambition fondatrice guide toujours l'Entreprise dans sa stratégie de développement omnicanale et responsable. Implantée à Corbas, au cœur de la métropole lyonnaise, Kumulus Vape s'appuie aujourd'hui sur près de 75 collaborateurs et une organisation agile pour répondre aux besoins des consommateurs et professionnels du secteur. Son catalogue figure parmi les plus étoffés du marché, avec plus de 11 000 références, parmi lesquelles la marque Pulp (grossiste Pulp), accessible à travers ses plateformes e-commerce B2C et B2B, ainsi que dans son réseau de boutiques. Cotée sur Euronext Growth Paris depuis juin 2021 (code mnémonique : ALVAP, code ISIN : FR0013419876), Kumulus Vape a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires consolidé de 60,7 M€.

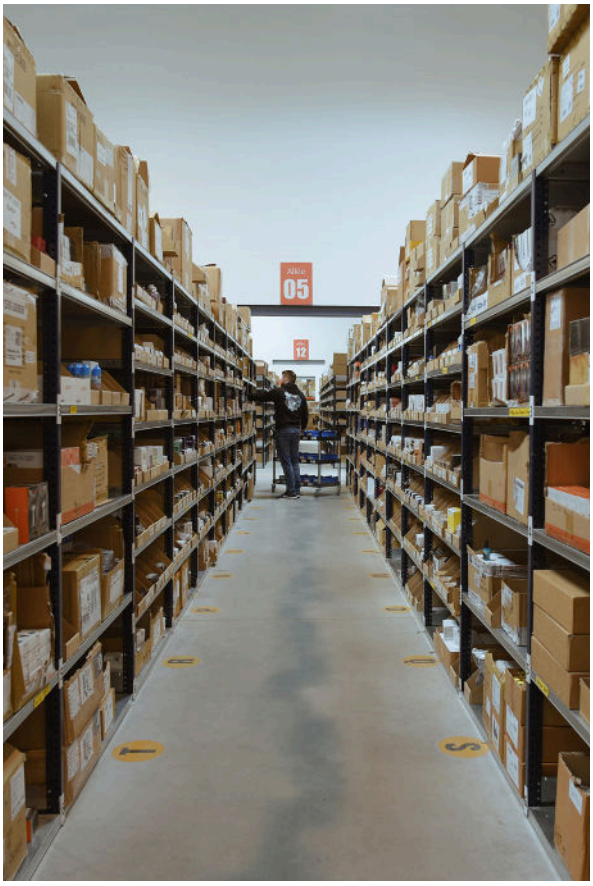

Contacts

Kumulus Vape

Vincent Baudoin

Directeur de la communication

v.baudoin@kumulusvape.fr

06 10 84 52 59

Kumulus Vape

Laetitia De Touchet

Directrice financière

l.detouchet@kumulusvape.fr

06 82 32 16 99